

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE	Rubens UM NYOBE
Ernest OUANDIE	Afana OSSENDE
Abel KINGUE	Monseigneur Albert NDONGMO

COMMUNIQUÉ

de la LIGUE CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME

**RAPPEL POUR la REPRISE
de l'APPEL de l'ENQUÊTE POPULAIRE
en vue de l'actualisation du DOSSIER sur les
crimes de violations massives des Droits de
l'Homme et des Libertés fondamentales
par le régime tortionnaire sanguinaire
du criminel Paul BIYA.**

**(Dossier de la plainte devant la Cour Pénale Internationale
et la Cour africaine de Justice et des Droits de l'Homme
de l'Union Africaine et d'autres instances compétentes)**

Le 09 mai 2009

**SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE**
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE
Ernest OUANDIE
Abel KINGUE

Rubens UM NYOBE
Afana OSSENDE
Monseigneur Albert NDONGMO

**Le Professeur Kapet de BANA saisit le
Conseil des Droits de l'Homme des Nations
Unies à Genève et à New York et la
Commission des Droits de l'Homme et des
Peuples de l'Union Africaine à Banjul.**

**INTENSIFICATION de la CAMPAGNE
de l'ENQUÊTE POPULAIRE
de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme dans le
cadre de la Fondation Camerounaise des Droits de l'Homme
et des Libertés – Fondation Docteur MOUMIE
pour la Paix et l'Amitié entre les peuples.**

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme déclenche une vaste enquête nationale à la suite des crimes de l'état de siège proclamé par le gouvernement sanguinaire tortionnaire de Paul BIYA, le 25 février 2008.

PLUS DE 6000 RAFLES, ARRESTATIONS, dont des milliers de disparus, sans nouvelles, à Douala, Yaoundé, Dchang, Bafang, Mbanga, Balmayo, N'Kongsamba, Buea, Bamenda, Edea, Eseka, Bafia, Bakassi, Kousseri, Penja, Melong, Maroua, Garoua, Akonolinga, etc..

Devant cet état d'hécatombe de la justice mascarade répressive expéditive, le pouvoir criminel tortionnaire de Paul BIYA vient d'annoncer le chiffre officiel de 1671 arrestations sur l'étendue du territoire selon le « Ministre de la Justice », le 07 mars 2008.

**SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE**
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme lance une enquête populaire auprès de la Population Camerounaise, sur le fonctionnement du Système Judiciaire du Cameroun :

- a) Le Danger des Juridictions d'exception (état d'urgence et Prédominance des Tribunaux Militaires dans les provinces du Nord - Ouest et Ouest – Cameroun) ;
- b) La confusion des Pouvoirs Judiciaires et Exécutifs, succès de l'arbitraire des plus Scandaleux (Ingérence Directe du pouvoir exécutif dans les affaires Judiciaires, Interpellation des Juges par le Garde des sceaux, Etouffement des Affaires concernant la Corruption des Ministres et les Membres du Parti au Pouvoir, etc.) ;
- c) Les Différents modes d'incarcération (Arrestation Arbitraire, Torture, Camp de Concentration et d'Internement prolongé avant disparition des Victimes, Absence ou Obstruction de tout ministère d'avocat, etc.): les affaires actuellement en cours à Douala, à Yaoundé, à N'Kongsamba, à Bafang, à Dchang, à Bamenda, à Foubot, à Kumba, à Njombé, à Pénja à Loum, à Bafoussam, à Edea, à Akonolinga, à Maroua, à Garoua, à Bonabéri, à Bakassi, à Kousséri, pour ne citer que les villes les plus durement meurtries par les rafles, les assassinats, les tortures et les disparitions dans les postes de police, les commissariats et les réserves militaires...
- d) La Prédominance de la Justice Politique de Répression pour Délit d'opinion (Censure systématique, Interdiction des journaux d'opinion, Arrestations, Internements, Condamnation Arbitraire et sans jugement des Journalistes de la Presse Libre, destruction des radios libres, pillage du matériel, entre autres exactions et traitements inhumains – châtiments corporels sanglants) ;
- e) Les Cas de Déni de Justice de plus en plus nombreux frisant le Tribalisme et le Laxisme, favorisant les parents et amis des tenants du système (exemple type : le groupe ESSINGAN des provinces du Centre et du Sud Cameroun en vue de la Tribalisation ou de la « Bétisation » à outrance du pouvoir tortionnaire et génocidaire par la distribution des Armes à la milice politique du parti R.D.P.C. du criminel Paul BIYA et ses différents supporters corrompus) ;
- f) Violation Systématique des Droits Académiques (Traitement dégradant infligé au Corps Enseignant, Nomination et Révocation arbitraires, Corruption et Interdiction du Syndicat des Enseignants, Désintégration du Système Educatif National, Occupation Militaire et Policière des Campus Universitaires : les cas plus sanglants des Universités de Yaoundé, de Douala, de Dschang, de Buea, Arrestations, Enlèvements, Viols, Disparitions Massives des Etudiants, Meurtres des Etudiants et Enterrements dans des Fosses Communes, Exil des Etudiants Pourchassés, Prostitution de la Jeunesse Désabusée, etc.) ;
- g) Démocratie Bafouée (Elections Truquées et Ensanglantées) ;
- h) Etc, etc...

Tous les Citoyens sont donc invités à contribuer à cette enquête permanente en signalant à la Direction de la Ligue Camerounaise pour la Défense des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, toutes les situations anormales vécues, auxquelles ils assistent ou sont confrontés.

Les Avocats du Secours Populaire Camerounais de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme et de la Fondation Camerounaise des Droits de l'Homme et des Libertés, avec le concours habituel des Organisations et Institutions Internationales (Union Interafricaine des Droits de l'Homme « U.I.D.H. », Fédération Internationale des Droits de l'Homme « F.I.D.H. », Amnesty International, Commissions Spécialisées de l'Union Africaine et des

Nations Unies des Droits de l'Homme) étudieront tous les cas et prêteront gracieusement leur Assistance Juridique et Judiciaire en vue des Réparations dues aux victimes endeuillées.

D'ores et déjà, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme a activé la plainte pour génocide, assassinats et destruction massive des populations innocentes déposée contre le criminel Paul BIYA et ses complices de l'intérieur et de l'extérieur, devant la Tribunal Pénal International et la Cour Pénale de l'Union Africaine, à l'exemple des criminels Charles Taylor du Libéria et de Hissène Habré et d'Idriss Deby du Tchad. Au nom des victimes, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme se porte partie civile.

Au plan national, l'Observatoire des Droits de l'Homme et nos antennes de Kousseri, de Bakassi, de Yaoundé, de Douala, de Dchang, de Maroua, de Garoua, de Buea et de Bamenda y veilleront plus particulièrement.

Le 07 mars 2008.

AMPLIATION

- Paul BIYA
- Gouvernement camerounais
- Gouvernements africains
- Nations Unies
- Union Européenne
- Union Africaine
- Cour Pénale Internationale
- Cour africaine de Justice et des Droits de l'Homme
- Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies
- **Organisations de défense des Droits de l'Homme :**
 - Amnesty International
 - Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H.)
 - Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)
 - Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)
 - Human Rights Watch (H.R.W.)
 - Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)
 - Secours Populaire Français.

Envoyer tous les renseignements à l'adresse suivante :

**SECRETARIAT INTERNATIONAL de COORDINATION
DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> – mail : africa@smol.org**